
Peut-on enseigner un français ancré dans un territoire ? Perception des accents régionaux et internationaux du français dans l'enseignement du FLE.

Aleksandra D. Savenkova*^{†1,2}

¹CLESTHIA - Langage, systèmes, discours - EA 7345 – Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 :
EA7345 – France

²DILTEC - Didactique des langues, des textes et des cultures - EA 2288 – Université Sorbonne Nouvelle
- Paris 3 : EA2288 – France

Résumé

Cette communication s'intéresse aux normes de prononciation, celles qui aboutissent au mythe (Milroy & Milroy, 1985) d'un standard unique, en l'occurrence le français " sans accent " qu'il faudrait prendre comme modèle notamment dans l'enseignement. Si l'enseignement de certaines langues admet l'existence d'accents régionaux et de plusieurs standards, le cas du français reste plus délicat, avec une place centrale donnée à un standard de France, présenté comme homogène bien que " sans territoire " – en tout cas dans la plupart des manuels. L'idée de standard langagier unique questionne notamment les identités fondées sur l'ancrage territorial des individus.

Deux dynamiques contradictoires suscitant des tensions, sont observables. D'un côté on constate une tendance à l'homogénéisation des standards locaux en France métropolitaine (Lodge, 1991, 2004). De l'autre – on constate une variation de plus en plus grande et visible, liée aux contextes bi-plurilingues de la francophonie et à la multiplication des mobilités des personnes.

Detey et Racine (2012) citent notamment la nécessité de mieux prendre en compte dans l'enseignement en français la variation phonético-phonologique décrite par les travaux sociolinguistiques. Bien que des tentatives de sensibilisation aux accents soient mentionnées lors des dernières publications scientifiques (Maizonniaux, 2019), différentes études montrent que peu de manuels donnent une représentation satisfaisante des accents, et certains, lorsqu'ils le font, en donnent une vision stéréotypée (Falkert, 2019 ; Duchemin, 2017). Quel avenir attend " le standard " dans le contexte du FLE ? Quel rôle joue le territoire, l'origine du locuteur francophone ?

L'expérience présentée se fonde sur un test perceptif qui contraste la prononciation des phrases issues des manuels de FLE, lues par des personnes aux différents accents de la francophonie. Pour chaque phrase les participants écoutent 4 différentes prononciations et pour chaque stimulus, la question suivante est posée : " Pensez-vous que cet enregistrement peut

*Intervenant

[†]Auteur correspondant: aleksandra.savenkova@sorbonne-nouvelle.fr

être présent dans le manuel ? ». La réponse est donnée à l'aide d'un curseur avec une échelle qui va de " pas du tout d'accord " à " totalement d'accord ". Les tests sont menés selon deux conditions : l'une avec l'amorce explicite, à savoir l'affichage de la localisation inspirée de l'expérience de Rubin (1992) et l'autre sans.

L'analyse des résultats présentés aidera à comprendre s'il existe un lien entre la provenance géographique des locuteurs et les attitudes exprimées à l'écoute de leurs accents. L'objectif de la recherche est de mettre en évidence les idéologies linguistiques qui freinent toujours l'apparition de la variation diatopique dans l'enseignement du FLE et voir s'il est possible de déceler l'émergence de nouvelles idéologies, plus tolérantes envers les accents qui indexent l'ancrage territorial des prononciations.

Mots-Clés: sociophonétique du français, accents, français standard, enseignement du FLE, idéologies linguistiques